



Déclaration Liminaire à la F3SCT de la Haute-Garonne du 28 mai 2024

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée de la Haute-Garonne,

Nous ne pouvons pas commencer cette formation spécialisée sans parler de ce qu'il s'est passé avant-hier à Rafah. En dépit de la décision de la Cour Internationale de Justice ordonnant à Israël d'arrêter les bombardements, c'est un camp de réfugiés qui a cette fois été frappé. Plus que jamais, la FNEC FP-FO rappelle l'urgente nécessité d'un cessez-le-feu immédiat. Plus qu'un tweet, c'est l'arrêt des livraisons d'armes, notamment par l'état Français, qu'il faudra pour arrêter le carnage, dans ce conflit comme dans tous ceux que connaît le monde en ce moment.

Pour en revenir à l'objet de l'instance pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui, notre fédération souhaite attirer votre attention sur plusieurs inquiétudes soulevées par les personnels.

Sans surprise, les registres témoignent à nouveau des grandes difficultés des personnels liées aux inclusions problématiques. La destruction programmée des ESMS tels qu'ils existent pour les intégrer dans les structures ordinaires et transformer les personnels des ESMS en personnels ressources itinérants censés aider les enseignants à gérer les élèves à besoins particuliers ne va rien arranger. De formation spécialisée en formation spécialisée, les représentants des personnels ne cessent d'alerter l'administration sur les problèmes que pose le manque de structures d'enseignement spécialisée, sur le fait que cela prive les élèves concernés de leurs droits, et sur l'incapacité structurelle de l'administration à concilier la nécessité d'accueillir tous les enfants à l'École et celle de protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Pour la FNEC FP-FO, l'Acte 2 de l'École Inclusive et la fermeture des ESMS vont dégrader encore plus les conditions de travail des personnels. Ce qu'il faut, c'est le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médicosociaux.

Pour pallier le manque chronique de professeurs, en particulier pour mettre en œuvre les groupes en français et mathématiques, le gouvernement n'a prévu que 2300 ETP alors qu'il aurait fallu au moins 6000 ETP selon l'estimation d'ID-FO. Étant donné les résultats aux concours dans ces deux disciplines, il n'y aura pas assez de professeurs sous statut à la rentrée et d'autres pistes sont explorées, toutes sur la voie de toujours plus de déréglementation de et de contractualisation :

- Le recours à des professeurs récemment retraités;
- Puiser dans le 1er degré avec une campagne complémentaire de détachement, y compris pour contourner le mouvement inter-académique;
- Le recours accru aux contractuels, souvent livrés à eux-mêmes, sans formation ou alors

avec une formation à moindre coût en demandant à des collègues de s'occuper d'eux contre une rémunération familiale;

- recours à des professeurs associés non diplômés.

Comment d'un côté prétendre "élever le niveau" et de l'autre ne pas mettre les moyens nécessaires pour un recrutement de professeurs formés, sous statut ? Le gouvernement voudrait détruire l'École de la République et organiser la fuite vers le privé qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Pourtant, le vivier de professeurs potentiels existe bel et bien, en particulier dans le 1er degré si on en juge par les résultats au CRPE ces dernières années. La FNEC FP-FO demande le recrutement de toutes les listes complémentaires, l'abondement de celles-ci et le recrutement à nouveau autant que de besoin.

Les registres mettent également en exergue le manque chronique d'AESH et d'agents relevant des collectivités. Ces manques ont des répercussions directes sur les conditions de travail de tous les personnels. Là aussi, la FNEC FP-FO demande le recrutement de personnels à hauteur des besoins.

Enfin, la principale préoccupation des personnels en ce moment concerne la réforme du "choc des savoirs" et ses répercussions sur les conditions de travail, en particulier pour les professeurs de mathématiques, de français, encore plus pour les TZR dans ces deux disciplines, mais aussi de sciences, de latin, etc... Déjà des tensions commencent à apparaître dans les équipes avec la crainte de se retrouver en sous service, de se retrouver en classe entière sur l'intégralité des heures d'enseignement, de se retrouver avec des emplois du temps à rallonge.

La nécessité d'avoir une progression commune en mathématiques et en français, réaffirmée dans les formations des IPR et dans les documents publiés par le ministère, est une attaque directe contre la liberté pédagogique et va faire peser sur les collègues en service partagé une charge de travail encore plus importante.

A ces inquiétudes, se rajoute le manque de communication sur les deux demi-journées de préparation à la rentrée pour les professeurs de mathématiques et de français, et sur les dotations concernant les groupes de niveaux. Sur le premier point, un rappel a-t-il été effectué auprès des personnels de direction pour qu'elles soient mise en oeuvre avant que les professeurs ne soient pris par les corrections de DNB ?

Sur le second point, Monsieur de DASEN, vous vous êtes voulu rassurant sur les moyens alloués à la création des groupes de niveaux dans les collèges de REP, REP+ et du dispositif mixité. Dans certains de ces établissements ces propos rassurants ne sont pas arrivés jusqu'aux chefs d'établissements. Qu'en est-il des collèges comme par exemple celui de Fermat ou de Bellevue qui accueillent la majorité des élèves relevant du dispositif mixité ?

Nous avons également été informés de votre intention de refuser la quasi totalité des demandes de temps partiel sur autorisation pour les professeurs des écoles de Haute-Garonne. Une telle décision serait catastrophique pour les conditions de travail des collègues concernés. Confirmez vous cette intention ? La FNEC FP-FO demande à ce que les demandes de temps partiel sur autorisation soit examinée avec bienveillance.

Vous l'aurez compris, la rentrée 2024 suscite de vives craintes quant à la dégradation des conditions de travail, que ce soit à cause des réformes que le gouvernement veut mettre en oeuvre contre l'avis de la majorité des organisations syndicales, ou à cause du manque de personnels

toutes catégories confondues.

Ce n'est pas la perspective de la réforme de la fonction publique que prépare le ministre Guérini avec la disparition des catégories A, B et C et l'instauration de la rémunération au mérite; ni celle de la réforme de la formation des enseignants et des concours avec des "stagiaires alternants" rémunérés à hauteur de 900€ par mois ou des étudiants fonctionnaires stagiaires M2 surchargés d'exigences multiples, qui vont permettre une meilleure attractivité de la fonction publique et ainsi remédier à la crise du recrutement.

Et pourtant, l'argent existe pour les services publics, et en particulier l'Education Nationale. Mais cet argent ne sert pas à recruter davantage de personnels de toute les catégories, ni à largement améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Il est utilisé pour le CNR, pour le pacte, pour les kits JO, pour l'uniforme, pour le SNU, pour la réforme de la voie professionnelle... autant de mesures qui n'améliorent en rien la situation des personnels.

Pire, le gouvernement s'en prend aux services publics avec 10 milliards de coupes budgétaires cette année, dont 692 millions dans l'Education Nationale, et 20 milliards prévus l'année prochaine alors que dans le même temps les dividendes des actionnaires des grandes entreprises ont encore augmentés, et que le budget de l'armée s'élève à 413 milliards d'euros...

Non aux économies de guerre ! Des moyens pour les services publics ! Pour l'Ecole publique !